



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 13 novembre 2018 à 19h30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les trois demandes de dérogations mineures suivantes:

1. DM-2018-00080 :

Adresse : 1425, rue du Mont-Césaire

Lot(s) : 2 993 486 du cadastre du Québec

Objet : permettre un bâtiment accessoire à une distance de 0,0 mètre du bâtiment principal alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une distance minimale de 1,5 mètre entre le bâtiment accessoire et le bâtiment principal

2. DM-2018-00083 :

Adresse : 693-695, 7^e rang

Lot(s) : 2 992 494 du cadastre du Québec

Objet : permettre la construction d'une allée véhiculaire privée d'une longueur de 1 035 mètres alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une longueur maximale de 750 mètres.

3. DM-2018-00084 :

Adresse : 693-695, 7^e rang

Lot(s) : 2 992 494 du cadastre du Québec

Objet : permettre la construction d'une allée véhiculaire privée à l'intérieur d'un secteur comportant des pentes de 30% à 60% alors que le règlement de zonage n°601 prescrit qu'à l'intérieur de ces secteurs de fortes pentes, soit plus de 30%, seuls les travaux et ouvrages de stabilisation des pentes et le remplacement des ouvrages et constructions existantes liées aux activités et aux équipements récréatifs sont autorisés.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Val-David, le 19 octobre 2018

(SIGNÉ) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier
Directrice générale
et secrétaire-trésorière